

L'ANALYSE

Une nécessaire continuité de l'État

La mort d'Albert Uderzo souligne, s'il en était besoin, la modernité des aventures d'Astérix ! Soixante ans après qu'il a donné naissance au petit Gaulois, avec le scénariste René Goscinny, de nombreuses planches de la plus célèbre bande dessinée pourraient illustrer la vie française à l'heure du Covid-19. Notamment celles où tous les habitants du village d'Armorique se battent comme des chiens, histoire de constater leurs désaccords. À l'heure des réseaux sociaux tout-puissants et des chaînes d'information en continu, ce n'est plus la zizanie, mais une véritable désunion qui prévaut dans l'ancienne province romaine. Désunion alimentée par une potion qui n'a rien de magique : la défiance envers les élites et le pessimisme chaque jour renouvelé des Français quant à leur avenir et celui de leurs enfants. La peur de tout un chacun face au nouveau coronavirus se traduit par la recherche de responsables nécessairement coupables de l'impréparation hexagonale face à l'épidémie. Oui, il a manqué, et il manque sans doute encore ici ou là, du gel hydroalcoolique, des masques et des matériels de protection, des tests et autres respirateurs. Mais en quelques semaines, grâce, notamment, à la mobilisation exemplaire de nombreuses entreprises, de la plus grande à la plus petite, ces pénuries sont en voie de résorption. Trop tard bien sûr pour les personnels soignants et autres salariés en première ligne qui, faute des moyens de protection nécessaires, ont contracté le virus, et, pour certains, en sont morts. Mais il ne sera jamais trop tard, quand la menace de la pandémie sera derrière nous, pour procéder à un nécessaire retour d'expérience. Que le Parlement contrôle a posteriori l'action du gouvernement, personne ne s'en offusquera. À condition, toutefois, qu'il replace celle-ci dans la continuité des politiques de santé et de prévention menées depuis vingt ans, sans oublier de comparer ce qu'aura été l'expérience française face au Covid-19 à celles de nos voisins, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, entre autres. La pénurie de masques et autres matériels de protection ne devait rien au hasard. Comme on le sait maintenant, les stocks constitués en 2009 pour faire face à l'épidémie H1N1 ont été vidés au cours des années suivantes, sans que l'on s'assure que les (trop) rares fabricants français seraient capables de répondre à une demande urgente. En matière de santé comme en matière militaire, nous avons besoin d'une continuité de l'État.



PASCAL GATEAUD
pgateaud@usinenouvelle.com
Twitter @PGateaud



ALLIANSYS, 18 MARS 2020

Le fabricant de cartes électroniques Alliansys, qui fournit notamment des entreprises médicales, continue à produire et à livrer ses clients.

Covid-19

L'ÉCONOMIE EN ÉTAT DE SIÈGE

Ce 24 mars, seul, avec pour tout public l'œil rouge de la caméra qui assure la retransmission de sa conférence de presse, Bruno Le Maire se refuse à réactualiser les prévisions de croissance annuelle pour la France. La crise liée à la pandémie de Covid-19, « qui touche l'économie réelle, qui est mondiale, est comparable à la grande récession de 1929 », déclare le ministre de l'Économie, le ton grave. Il y a effectivement de quoi être inquiet. L'indice PMI de la zone euro, qui reflète l'activité des secteurs manufacturiers et services, s'est effondré à 31,4 en mars, contre 51,6 en février. Un niveau jamais atteint. En février 2009, au plus fort de la crise financière, il s'élevait encore à 36,2. Entrée en territoire inconnu. S'il ne tue proportionnellement que peu d'humains, le coronavirus, qui entraîne le confinement de 3 milliards d'individus sur la planète, asphyxie inexorablement son activité économique.



UNE ACTIVITÉ EN CHUTE LIBRE

« Ce sera un choc économique, un choc social. C'est à un effort long que doivent se préparer les Français », a prévenu le Premier ministre, Édouard Philippe, le 25 mars. L'économie est en état de siège. La difficulté consiste à maîtriser la crise sanitaire : confiner ceux

qui peuvent exercer leur métier à distance, remettre au travail en mode sécurisé les autres et éviter une cascade de faillites. Certains industriels, comme le patron de Alliansys, qui fabrique des cartes électroniques à Honfleur (Calvados), l'ont compris. « Nous n'avons d'autre choix que d'affronter le problème, explique son directeur général, Éric Burnotte. Nous livrons nos produits à des clients dans le nucléaire, la défense, la sécurité et le médical. Autant de secteurs stratégiques. Ils nous demandent de continuer nos livraisons. Nous ne pouvons pas nous permettre d'interrompre la production. S'arrêter et se mettre au chômage partiel peut paraître une solution de facilité. Et après ? »

Selon l'Insee, l'activité a chuté d'un tiers au cours de la dernière semaine de mars par rapport à la normale. La construction s'est contractée de 89 %, l'industrie tourne à 48 %, avec une grande hétérogénéité entre les secteurs. Les activités agricoles et agroalimentaires devraient « se poursuivre seulement un peu en deçà de la normale ». Mais des secteurs entiers sont à l'arrêt, notamment l'automobile. Après une première phase de sidération, certaines entreprises ont réouvert leurs sites lors de la deuxième semaine de confinement. Mais selon Françoise Vallin, la coordinatrice CFE-CGC du groupe Airbus, « parler de retour à la production est prématuré. On en est loin. [...] Il est possible que nous fassions face à des situations de blocage. Comment travailler dans des secteurs très confinés, au niveau, par exemple, des tronçons d'avion ? Tout le monde souligne que le port du masque protège, et c'est vrai. Mais peut-on travailler six heures durant avec un tel équipement sur le visage ? »

DEUX SCÉNARIOS ÉCONOMIQUES POSSIBLES

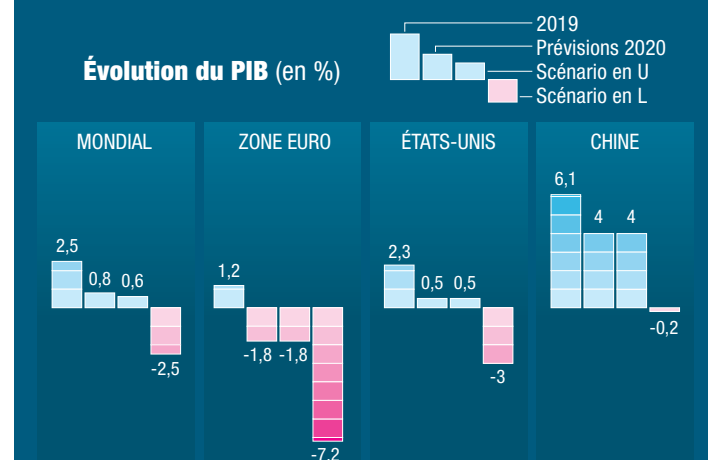
Scénario en U

Pic de l'épidémie en mai, confinement de trois mois en Europe et aux États-Unis. Frontières fermées jusqu'en juin. Forte politique de soutien public pour amortir le choc. Récession technique et reprise en U.

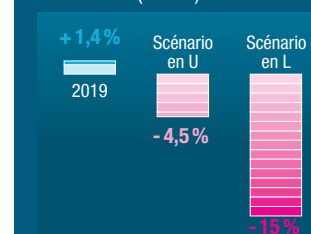
Scénario en L

Dozue à dix-huit mois de crise sanitaire avec possibles réinfections. Frontières fermées et confinement domestique intermittent. Problème systémique sur les actions, le crédit, la liquidité, avec intervention des pouvoirs publics. Perturbation durable du fonctionnement des marchés.

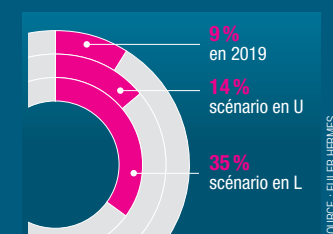
Évolution du PIB (en %)



Évolution du commerce mondial (en %)



Taux de défaillance des entreprises (en %)



SOURCE : EUCLER-HEWES



LE FRONT MÉDICAL SOUS TENSION

La priorité de l'État est d'abord d'assurer les soins et d'éviter la propagation de l'épidémie. Cela implique une mobilisation de ses services et des industriels pour fournir les équipements de protection et les dispositifs médicaux... Le gouvernement a commandé 250 millions de masques le 21 mars, mais il en faudrait 40 millions par semaine pour équiper confortablement le personnel médical et paramédical. La demande est mondiale et la production nationale ne suit pas, avec seulement 8 millions d'unités produites par semaine. En réalité, c'est l'appareil de production qu'il faut créer ou réorienter. Les ministères de l'Économie et de la Défense sont chargés d'« identifier des alternatives, soit pour

suite page 8



Social

MOBILISER LES SALARIÉS STRATÉGIQUES

Le 25 mars, deux tiers des salariés français continuaient à travailler, selon l'Insee. Une moitié en télétravail, l'autre sur son lieu de travail habituel. Si certains secteurs industriels sont quasiment à l'arrêt, d'autres tournent à plein régime, notamment l'agroalimentaire, la pharmacie et les télécoms. Tout comme les entreprises qui produisent masques, gel, tests, respirateurs, et celles de la logistique et des transports, qui assurent l'acheminement de tous ces biens indispensables. Face à l'urgence des besoins, le gouvernement a décidé d'assouplir temporairement, dans certains secteurs uniquement, les règles de la durée du travail. Objectif : pouvoir produire, transporter et vendre ces produits 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Trois ordonnances ont été adoptées en Conseil des ministres le 25 mars. Des arrêtés doivent préciser quel secteur a droit à quelle dérogation et pendant combien de temps.

Il sera par exemple possible de travailler jusqu'à 60 heures par semaine (48 actuellement), à condition de ne pas dépasser, en moyenne sur douze semaines, 48 heures (44 aujourd'hui).

Toute heure au-delà de la 35^e sera majorée en heure supplémentaire dans tous les cas. La durée du repos entre deux périodes de travail pourra être ramenée de 11 à 9 heures. Et l'autorisation de travailler le dimanche sera étendue à de nouveaux secteurs, sur la base du volontariat. Le ministre de l'Économie encourage les entreprises à verser une prime de 1 000 euros (dite « prime Macron ») en priorité aux salariés qui se rendent sur leur lieu de travail durant cette période exceptionnelle. Pour lever les réticences des PME, l'obligation de conclure un accord d'intéressement pour bénéficier de cette prime défiscalisée a été retirée. Plusieurs grands groupes ont déjà fait savoir qu'ils envisageaient de la verser, notamment dans la grande distribution. Danone a décidé de n'octroyer les 1 000 euros qu'aux personnels présents sur le terrain, excluant ceux en télétravail, ce que certains syndicats contestent. **S CÉCILE MAILLARD**

Près d'un tiers des salariés, notamment ceux de l'agroalimentaire, continuent de se rendre sur leur lieu de travail.



M. AMAT / PHOTOPQR / SUD OUEST

L'effectif du fabricant de masques Valmy, à Mably (Loire) a triplé depuis le début de l'épidémie.

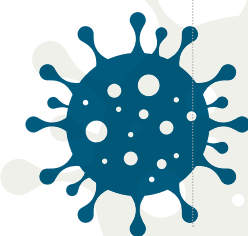


P. DESMAZES / AFP, 28 FÉVRIER 2020

suite de la page 7 **//////////** démultiplier les chaînes de production, soit pour qualifier des alternatives, jetables ou réutilisables», a expliqué Olivier Véran, le ministre de la Santé. À ce jour, des bancs de tests ont été qualifiés et des spécifications mises à disposition des industriels. Une quarantaine de prototypes de masques en textile, chirurgicaux ou FFP2, sont en cours de test et 700 prototypes ont été reçus. La Direction générale de l'armement donne un avis, mais son rôle n'est pas d'homologuer. Elle permet simplement aux fabricants de connaître les propriétés de leur produit pour le destiner au bon public. Vu l'urgence de la situation, les autorités ont mis sur pied un dispositif simplifié temporaire de mise sur le marché. Les industriels lanceront leurs masques sous leur propre responsabilité, avec l'obligation d'informer l'acheteur sur leur nature et

LES INDUSTRIELS LANCERONT LEURS MASQUES SOUS LEUR PROPRE RESPONSABILITÉ ET DEVRONT INFORMER L'ACHETEUR SUR LEUR NATURE ET SUR LE PUBLIC AUQUEL ILS SONT DESTINÉS.

sur le public auquel ils sont destinés. Le gouvernement a également supprimé les réquisitions et autorisé les entreprises à importer des masques américains et chinois sans marquage CE. Air liquide va quadrupler sa production de respirateurs d'ici au mois de mai dans ses usines françaises et la Fédération hospitalière travaille sur un prototype en open source qui pourrait être industrialisé par Airbus. Dans le combat, des industriels clés adaptent leur production. Les dix sites tricolores de Solvay sont ouverts. « Nous avons renforcé certaines activités autour du médical et en avons réduit d'autres », explique Anne-Élisabeth Mourey, la porte-parole du groupe. Pour servir le front, les besoins sont très divers. « On a l'impression que pour maintenir un hôpital, il ne faut que des lits et des respirateurs. Mais il faut de l'énergie, de la climatisation. Un hôpital ne fonctionne qu'avec toute une chaîne industrielle autour pour approvisionner les **//////////** suite page 10



Financement

ASSURER LE CASH DES ENTREPRISES

ÉVITER LA THROMBOSE ! PARMI LES FLUX VITAUX QUI FONT TOURNER L'ÉCONOMIE D'UN PAYS, IL Y A L'ARGENT. CELUI QU'IL FAUT SORTIR POUR PAYER LES SALAIRES, CELUI QUI NE RENTRE PLUS DE CHEZ LES CLIENTS. « Nous avons des commandes que nous ne pouvons pas livrer car les sites sont fermés, témoigne Anne Vetter-Tifrit, la présidente de Velum, une entreprise d'éclairage de Bischoffsheim (Bas-Rhin). Et des clients qui, s'engouffrant dans la brèche, ne règlent pas leur facture. Un salarié les relance en permanence. »

Le gouvernement a été alerté d'une menace sur les délais de paiement, qu'il a attribuée principalement aux pratiques de grands groupes. Le crédit inter-entreprises représente 700 milliards d'euros en France. Il ne faut pas qu'il se gripe. « Nous avons constaté des blocages de la part de sociétés de toute taille. On peut parler de confinement des paiements », prévient Denis Le Bossé, le fondateur et président du cabinet de recouvrement Arc.

Pierre Pélouzet, le médiateur des entreprises, compare cette attitude à celle des particuliers qui stockent des pâtes. « Le gouvernement et la BCE mettent tout en œuvre pour assurer de la liquidité aux entreprises, ce n'est pas dans le crédit fournisseur qu'il faut aller la chercher », assure-t-il. Par ailleurs, il relève que « la solidarité économique sera primordiale dans les jours et les semaines qui viennent ». À l'image des plans de continuité pour assurer leur production, les entreprises doivent faire en sorte de payer leurs fournisseurs. « Ne pas le faire, c'est courir le risque de les perdre et de détruire durablement le tissu économique », avertit le médiateur. Dès le 24 mars, le gouvernement a mis en place un comité de crise qui réunit

les médiations des entreprises et du crédit, l'Association française des entreprises privées (Afepe), la CPME, le Medef, l'Union des entreprises de proximité, les chambres de commerce et de métiers et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Son rôle est de mesurer l'ampleur du problème et de remettre dans le droit chemin les entreprises non coopératives. Le comité n'a pas de pouvoir de sanction. Sa stratégie est « de convaincre les directeurs financiers, en s'appuyant sur leurs pairs, membres de l'Afepe, du Medef, que ce n'est pas ainsi qu'ils doivent sécuriser la trésorerie ».

L'outil privilégié est la mise en place d'un dispositif de prêt bancaire garanti par l'État, doté de 300 milliards d'euros et ouvert aux sociétés dont la trésorerie est mise à mal. Et à un coût très compétitif, de l'ordre de 0,25 % sur un an (le montant de la garantie de l'État), puisque les banques se sont engagées à ne pas prendre de commission sur ce prêt et qu'elles empruntent à taux 0 en ce moment. C'est un apport « massif et nécessaire », selon Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie. Le prêt peut monter jusqu'à trois mois de chiffre d'affaires. Et pour ne pas laisser tomber les start-up qui n'en ont pas encore, le montant est fixé pour celles-ci à deux ans de la masse salariale. « Il n'y aura aucun rationnement ni secteur privilégié », a affirmé Sébastien Raspiller, de la direction générale du Trésor. Denis Le Bossé conseille donc de procéder en deux étapes : « D'abord discuter avec son fournisseur pour voir s'il est prêt à accepter un rééchelonnement, puis aller voir son banquier. » Selon lui, « le gouvernement a réagi beaucoup plus rapidement qu'en 2008 pour assurer la liquidité ». Leur espoir, certaines

entreprises, comme Orange et Jouve, ont décidé d'avancer le paiement de leurs fournisseurs. Danone a même créé un fonds de 250 millions d'euros pour soutenir la trésorerie de 15 000 PME de son écosystème. **S ANNE-SOPHIE BELLAÏCHE**



La manipulation zéro effort !

DALMECC, pour manipuler des charges de 0 à 1500 kg en absence totale de poids !



Des solutions sur-mesure anti-TMS multi-secteurs !



ARTOP - 01 41 03 00 20 Crédits photos DALMECC/FOTOLIA



Chaque manipulateur est adapté sur-mesure au produit à manipuler, au poste de travail, et au secteur industriel.

www.dalmecc.com
des solutions adaptées pour tout métier !
☎ : 0 139 471 000

Agroalimentaire

LA LOGISTIQUE
ET LES SALARIÉSAU CŒUR
DE LA BATAILLE

N. TUCAT/AFIP

A la veille de l'annonce des mesures de confinement, les Français se sont rués dans les supermarchés. Résultat, selon le spécialiste du marketing Nielsen, au cours de la semaine du 9 au 15 mars, les ventes de pâtes ont augmenté de 196 %, celles de farine de 206 %... De quoi faire craindre un risque de pénurie alimentaire. Une inquiétude que les acteurs de la filière se sont immédiatement empressés de calmer. « Notre industrie agroalimentaire est forte et résiliente », martèle Richard Girardot, le président de l'Association nationale des industries agroalimentaires (Ania). « Il n'y a aucun risque de pénurie », abonde Didier Guillaume, le ministre de l'Agriculture. Comment expliquer les rayons vides dans ces conditions ? « Tout est lié à la capacité d'approvisionnement de la chaîne de production », explique Dominique Chargé, le président de

la Coopérative agricole. Dans son viseur, la logistique, qui permet d'apporter les matières premières aux transformateurs, puis les produits finis dans les supermarchés. « Elle est prioritaire. Une usine qui tourne sans être approvisionnée, c'est inutile », lance-t-il. Pour fluidifier les flux, les industriels n'ont pas hésité à réduire leur assortiment et à privilégier les références les plus demandées. Dans les usines Panzani, les farfalles, par exemple, ont été délaissées au profit des coquillettes.

Si, pour l'instant, les camions continuent de circuler, les professionnels du secteur s'inquiètent de la hausse des prix appliqués par certains transporteurs de denrées alimentaires. Le motif ? Le retour à vide de plus de la moitié des camions. « La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes regarde la situation pour s'assurer qu'il n'y a pas d'abus », réagit Bercy.

Autre élément indispensable au fonctionnement des usines, les salariés. Des entreprises se sont réorganisées pour augmenter les cadences, mais d'autres constatent une augmentation des arrêts de travail, à l'image des abattoirs, où le taux d'absentéisme atteint près de 10 %, contre moins de 2 % habituellement. « Les messages envoyés aux salariés ne sont pas clairs. D'un côté on leur demande de rester chez eux, de l'autre on leur dit de venir travailler. Il y a un sentiment d'inégalité de traitement », déplore Mathieu Pecqueur, le directeur général de Culture Viande, le syndicat représentant 70 % du secteur.

Le constat est encore plus alarmant dans les champs. Plus de 270 000 saisonniers, dont 40 % venus de l'étranger, sont employés chaque année par le secteur agricole. « Avec les mesures de confinement imposées par les pays européens et la fermeture de l'espace Schengen aux pays tiers, nous sommes dans

une situation très tendue », confie Laurent Grandin, le président d'Interfel, l'interprofession des fruits et légumes frais. Première culture concernée : les asperges, dont la récolte s'étend de mars à juin selon les bassins. « Dans les Landes, nous sommes à la veille du pic de production. S'il n'y a pas de saisonniers, ce seront des pertes sèches pour les exploitations », prévient un porte-parole de la fédération professionnelle Asperges de France. Même son de cloche dans la filière fraises, dont les premiers produits arrivent habituellement dans les supermarchés en mars.

Face à ces inquiétudes, Didier Guillaume a lancé un appel « à l'armée de l'ombre des hommes et des femmes » qui « n'ont plus d'activité ». L'objectif ? Qu'ils rejoignent les agriculteurs en manque de bras. Le message s'adresse aussi bien aux intérimaires qui ont perdu leur mission qu'aux salariés au chômage partiel, qui pourront cumuler le salaire agricole et leur indemnité. **S ADELINE HAVERLAND**



Privés des saisonniers venant d'Espagne, du Portugal, d'Europe centrale et d'Afrique du Nord, les producteurs craignent de ne pouvoir récolter leurs fruits et légumes.

suite de la page 8  composants nécessaires », explique Jérôme Delabre, le président des Établissements Delabre, une PME de la métallurgie pour le bâtiment et le médical.



DES TESTS, IL FAUT DES TESTS

Chaque mois de confinement coûte 3 points de PIB. À la lumière de l'expérience de gestion de crise de pays comme le Japon, Taiwan et même l'Allemagne, la stratégie du gouvernement français semble s'orienter vers un système de dépistage plus important, qui pourrait permettre de lever le niveau du confinement. La France entend tripler le nombre de tests de dépistage du Covid-19 et le porter à 30 000 par jour début avril. Aujourd'hui, 19 tests sont autorisés et disponibles sur le territoire, selon la liste arrêtée au 23 mars par la Direction générale de la santé (DGS). Tous sont des tests de diagnostic moléculaire, qui permettent, à partir d'un prélèvement nasopharyngé, d'extraire des séquences ADN, de les amplifier et de détecter la présence du virus. Seuls deux producteurs sont

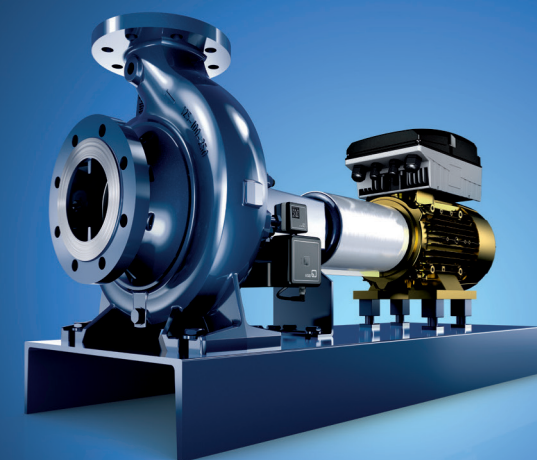
implantés en France, AAZ et BioMérieux. Ce dernier, leader français du diagnostic, a démarré la production d'un premier test, Sars-Cov-2 R-Gene, sur son site de Verniolle (Ariège). Le 25 mars, un troisième, le français Eurobio Scientific a annoncé l'obtention du marquage CE pour son propre test. Sa production est en cours de démarrage aux Ullis (Essonne). Le groupe annonce une capacité initiale de 20 000 unités par jour, et envisage de la tripler en fonction de l'accroissement de la demande. La DGS songe aussi à la fin de l'épidémie et prévoit dans ce cadre des tests sérologiques à grande échelle, entre 200 000 et 300 000 par jour, selon le professeur Jean-François Delfraissy, le président du comité scientifique qui conseille le gouvernement et le président de la République. Ces tests, effectués à partir de prises de sang, permettront d'identifier des anticorps contre le Sars-Cov-2 et de détecter les personnes immunisées. Le traçage numérique de ces personnes,

LA STRATÉGIE FRANÇAISE SEMBLE S'ORIENTER VERS UN SYSTÈME DE DÉPISTAGE PLUS IMPORTANT, QUI POURRAIT PERMETTRE DE LEVER LE NIVEAU DU CONFINEMENT.

en revanche, fait débat. Pour l'instant, les opérateurs télécoms se disent prêts à fournir des informations de géolocalisation anonymisées.

SAUVETAGE ÉCONOMIQUE
DU FRONT ARRIÈRE

En attendant de résoudre la crise sanitaire, il faut maintenir sous respiration artificielle les entreprises les plus affectées. Le 26 mars, le ministère du Travail faisait état de 135 000 demandes d'entreprises pour du chômage partiel, représentant 1,6 million de salariés. L'Insee évoque un tiers de salariés concernés. Bruno Le Maire a déjà annoncé que les 8,5 milliards d'euros provisionnés pour y faire face seront largement dépassés. Au-delà des reports d'échéances fiscale et sociale, du fonds de solidarité de 2 milliards pour les TPE, le dispositif de prêts garantis par l'État est aussi opérationnel. Il passe par les réseaux bancaires et par Bpifrance. Toutes les activités économiques (sociétés, commerçants, professions libérales, micro-entrepreneurs, associations) peuvent accéder à cette enveloppe de 300 milliards d'euros, pour un montant équivalent à  suite page 12

DISPONIBILITÉ 4.0
LE SERVICE
INTER-CONNECTÉ

KSB lance son dernier système interconnecté de surveillance de vos pompes : KSB Guard.

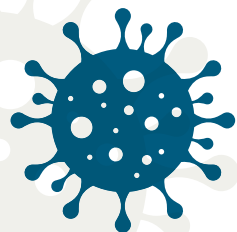
KSB Guard enregistre les données de température et vibration. Il les stocke dans leur jumeau numérique où elles sont disponibles en temps réel et à distance. Cette avancée, rendue possible par les technologies digitales, constitue une véritable révolution dans la gestion de la maintenance prédictive. Avec KSB Guard, vous intervenez sur les problèmes avant qu'ils ne se présentent.

<https://www.ksb.com/ksb-guard-fr/>

KSB S.A.S. - 4 allée des Barbanniers - 92230 Gennevilliers

► Notre technologie. Votre succès
Pompes • Robinetterie • Service





suite de la page 11 // trois mois de leur chiffre d'affaires. Les start-up ont aussi leur plan d'urgence, de 4 milliards d'euros. Mais des réticences existent. Pour Vincent Herdegen, le dirigeant de la PME Herdegen, qui fabrique du matériel paramédical à Henrichmont (Cher), «les prêts, il faut les rembourser tôt ou tard». Concernant les grandes entreprises, Bruno Le Maire a déclaré vouloir utiliser «tous les instruments disponibles», c'est-à-dire des recapitalisations, mais aussi, le cas échéant, des nationalisations. Une liste de candidats potentiels a déjà été dressée.



LA BCE COMPENSE LES DÉSACCORDS DES ÉTATS EUROPÉENS

C'est encore une fois la Banque centrale européenne (BCE) qui a imposé une gestion solidaire de la crise. Avant même que le Conseil des États n'ait décidé de suspendre les règles du pacte de stabilité, la BCE avait annoncé un dispositif massif de 750 milliards d'euros de rachat de dettes publiques et privées, le Programme d'achat d'urgence en cas de pandémie. Représentant à lui seul 6% du PIB de la zone euro, ce programme porte à 1 100 milliards d'euros les achats d'actifs prévus par

l'institution cette année. La BCE «est en train de s'assurer que les États sur lesquels repose l'essentiel de la réponse à cette crise vont pouvoir continuer à se refinancer dans de bonnes conditions», souligne Jean-François Robin, le responsable de la recherche global markets de Natixis. Les conclusions du Conseil européen du 26 mars ne font pas mention de l'utilisation du Mécanisme européen de stabilité, «un dispositif justement prévu pour gérer les crises», rappelait pourtant Bruno Le Maire. Et les corona bonds, une mutualisation des dettes des 19 pays pour faciliter l'emprunt des plus fragiles, sont rejetés par l'Allemagne et les Pays-Bas. Le même jour, la BCE annonçait s'affranchir de la règle des 33%, qui veut que la banque n'achète jamais plus d'un tiers de la dette d'un État et ne devienne pas un créancier important. Un nouveau tabou brisé. **S ANNE-SOPHIE BELLAICHE, AVEC SYLVAIN ARNULF, JULIEN COTTINEAU, OLIVIER JAMES, NADÈGE HUBERT, RIDHA LOUKIL, NATHAN MANN ET ÉRIC SAUDEMONT**

www.usinenouvelle.com

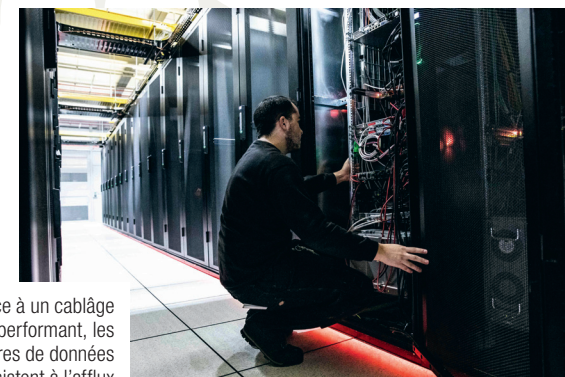
POUR AIDER LES GRANDS GROUPES, BRUNO LE MAIRE A DÉCLARÉ VOULOIR UTILISER «TOUS LES INSTRUMENTS DISPONIBLES», C'EST-À-DIRE DES RECAPITALISATIONS, MAIS AUSSI, LE CAS ÉCHÉANT, DES NATIONALISATIONS.

LES GARANTS DES NŒUDS DE L'INTERNET MOBILISÉS



Peu visibles, les centres de données n'en sont pas moins cruciaux. Hébergeant les serveurs des entreprises et les câbles qui les relient, ces bâtiments permettent à une multitude d'acteurs –opérateurs de télécoms, infogéreurs et entreprises– d'interconnecter leurs machines et leurs réseaux. Une activité vitale, alors que la France confinée s'est subitement mise au télétravail, aux communications virtuelles et aux divertissements en ligne. Au point de faire naître des inquiétudes sur la capacité de l'internet à supporter l'afflux: dix jours après le début du confinement, l'association France-IX, chargée du principal nœud d'échange de l'Hexagone, constatait une augmentation de 15% du trafic dans ses tuyaux.

Rien à craindre, rassurent les acteurs de l'internet, habitués des pics d'audience. Les câbles télécoms sont bien dimensionnés, tout comme les serveurs de nombre d'entreprises, rappellent les datacenters... qui rapportent néanmoins quelques demandes urgentes d'interconnexion de la part de plates-formes ayant sous-dimensionné leurs serveurs ou leur capacité à accueillir des connexions à distance. Notamment dans les secteurs du télétravail et de la bureautique. Pour assurer la continuité, les centres de données s'adaptent. Partout, le télétravail et le gel hydroalcooolique sont de mise. Gérant le datacenter le plus connecté du pays, Telehouse restreint les échanges entre ses équipes et demande à ses clients



Grâce à un câblage performant, les centres de données résistent à l'afflux de connexions.

de venir le moins possible. Autre grand acteur du domaine, Interxion a dédoublé son effectif: une moitié reste à son domicile afin d'assurer la relève en cas de contamination. Pour diminuer le risque de panne, toutes les maintenances non essentielles sont reportées. Internet

devrait donc tenir, assurent ses acteurs, qui pointent tout de même un risque de pénurie de serveurs et d'équipements physiques dû à la rupture des chaînes d'approvisionnement mondiales. **NATHAN MANN**

ecosystem
recycler c'est protéger

Consultations pour la réalisation de prestations de logistique et de traitement

ecosystem lancera à partir du **6 avril 2020** deux consultations sur l'ensemble du territoire national (hors DROM-COM) :

- Logistique pour l'enlèvement, le regroupement et le transport des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE) ménagers et professionnels, des Lampes et des Petits Appareils Extincteurs (PAE)
- Traitement concernant les DEEE ménagers et professionnels.

A ce titre, le tonnage sur le périmètre concerné par les consultations s'est établi en 2019 à :
- 459 900 tonnes pour les DEEE ménagers,
- 9 400 tonnes pour les DEEE professionnels.
- 5 100 tonnes pour les Lampes
- 99 000 PAE pour 257 tonnes

Si vous souhaitez participer à ces deux consultations nous vous remercions de bien vouloir vous rendre sur la page suivante :

<https://consultations.ecosystem.eco>

Vous aurez alors accès à l'ensemble des informations nécessaires à votre enregistrement.

PUBLI-COMMUNIQUÉ

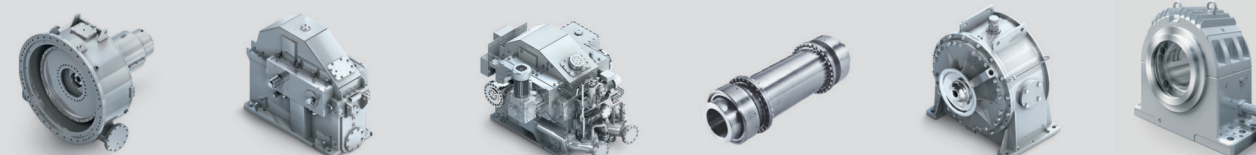
RENK. EMPOWERING FORCES.



A la pointe de la Technologie et de l'Efficienne



Proposer des solutions en adéquation avec les exigences de nos clients est notre mission. Réducteurs standards ou sur-mesure, à arbres parallèles ou coaxiaux, paliers, accouplements à denture, à membranes ou accouplements de sécurité – nos solutions répondent parfaitement aux besoins d'une large gamme d'applications industrielles, turbines, compresseurs, pompes...



industrial.sales@renk-france.fr

www.renk-ag.eu